

Octobre 2015

Édition 1, Numéro 9

Nouvelles de Val-Joli

Membres du conseil :

M. Rolland Camiré

M. Sylvain Côté

M. Philippe Verly

M. Gilles Perron

M. Raymond Côté

M. Stéphane Robidas

Mme Josiane Perron

Hôtel de Ville :

Julie Brousseau, DG & S.T.

Marie-Ève Parr, Inspectrice

Line D. Letendre, Sec. Adj.

Pier Lacasse, resp. Voirie

Stéphane Côté, empl. Voirie

Diane St-Pierre, Concierge



500, Route 249
Val-Joli, Québec
J1S 0E8

TÉLÉPHONE :
(819) 845-7663

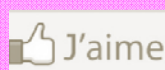
TÉLÉCOPIEUR :
(819) 845-4399

**ADRESSES
ÉLECTRONIQUES :**
mairie@val-joli.ca
direction@val-joli.ca
secretariat@val-joli.ca
urbanisme@val-joli.ca
voirie@val-joli.ca
loisirs@val-joli.ca

**Le site Internet a
changé d'adresse !**

Retrouvez-nous, à l'adresse :

www.val-joli.ca



Facebook

MOT DU MAIRE

M. Rolland Camiré

La municipalité rencontrera Hydro-Québec le 21 octobre pour trouver une solution pour le parc de l'Énergie du rang 12 dont nous n'avons plus d'accès. J'ai averti Hydro-Québec qu'aucune entente ne sera prise avec eux pour la nouvelle ligne d'exportation vers la Nouvelle Angleterre tant et aussi longtemps que le dossier du parc ne sera pas réglé.

La municipalité a rencontré le ministère de l'environnement avec la MRC et l'entreprise Baultar au sujet de leur fossé dans leur cour arrière car la firme d'ingénierie nous disait que cela serait reconnu comme un cours d'eau et cela aurait occasionné beaucoup de problème pour Baultar car il aurait été obligé d'avoir des bandes riveraines de 10 mètres.

Nous avons rencontré Hydro-Québec pour faire déplacer le poteau au coin de la route 249 et du chemin Marcotte et il en coûterait plus de \$13,000 pour faire déplacer le poteau. Cela n'a aucun sens nous allons vivre avec même s'il est dans l'emprise de la rue.

NOUVEAU SERVICE DE TRANS-APPEL

Le service de transport collectif offre des places disponibles dans les véhicules déjà utilisés par le transport adapté vers la majorité des municipalités du Val-Saint-François. Il s'agit d'un service d'appoint selon les disponibilités du moment. L'inscription est gratuite !



Départs du Centre J.A. Lemay à 17h50 sur semaine.
Quatre nouveaux circuits sont disponibles à partir de Windsor vers:
☛ Val-Joli et St-Claude puis retour à Windsor
☛ St-François-Xavier/St-Denis/Racine/Maricourt/Valcourt puis retour à Windsor
☛ Lawrenceville/Ste-Anne-de-la-Rochelle/Bonsecours puis retour à Windsor
☛ Richmond (Ulverton) /Cleveland/Melbourne (Kingsbury) puis retour à Windsor

Info: Courriel : charge.trans.appel@cgocable.ca ou 819-845-2777

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE

Voici un résumé des principales décisions de la réunion du 6 octobre:

- Second projet de règlement 2015-3 modifiant le règlement de Permis et certificat
- Entente de loisirs 2015-2020 – Ville de Windsor
- Cours d'eau St-Gabriel – Choix de Val-Joli
- Paiement de la retenue faisant suite à l'inspection des rues Rouillard et Laporte
- Dépôt du Rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité – 2^e année fiscale
- Inspection du préventionniste incendie – Autorisation de correction
- Demande de branchement aux égouts de la Route 249 – 560 Route 249
- Don 2015 de 200\$ au Club Optimiste de Windsor - Opération citrouilles
- Bruits routier sur le Rang 12

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Du 17 au 23 octobre 2015, c'est la semaine québécoise de réduction des déchets, pour cette occasion, nous vous suggérons cette activité à faire pour tranquillement nous diriger vers un avenir sans déchets.

Quoi mettre dans un lunch « Zéro déchet »?

- Un sac ou une boîte à lunch réutilisable
- Des ustensiles réutilisables
- Des contenants réutilisables
- Une bouteille réutilisable



Pourquoi ne pas faire le test et ainsi réaliser les bienfaits à long terme sur votre portefeuille, votre santé et pour l'environnement bien entendu! Vous serez surpris à quel point c'est facile une fois bien organisé.

VOIRIE MUNICIPALE

À moins de très rares exceptions, votre ponceau vous appartient et il vous revient de l'entretenir ou de le remplacer le moment venu.

Nous vous rappelons que l'automne est la période propice à l'inspection de votre ponceau, afin de vous assurer qu'il n'est pas encombré et qu'il permettra à l'eau de bien s'égoutter lors de la fonte des neiges au printemps prochain.



Dans un autre ordre d'idée certains citoyens implantent des piquets dans leur cour afin de guider le personnel de déneigement qu'ils ont embauché. Cette pratique est permise dans l'entrée de cour. Cependant, selon la réglementation, la façade du terrain, plus précisément **les premiers 100 cm à partir de l'emprise de la rue doivent demeurer libres** de toute clôture, mur de clôture, haie, arbre, enseigne ou autre construction ou aménagement.

AVIS PUBLIC – 2^E ANNÉE RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION

AVIS PUBLIC

(concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Val-Joli)



Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Val-Joli, sera, en 2016, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'Article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant le quel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**MRC du Val-Saint-François
810, Montée du Parc CP 3160
Richmond, Québec, J0B 2H0**

- être faite sur le **formulaire prescrit** à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus-indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2003-03 de la **MRC du Val-Saint-François** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Val-Joli, le 6 octobre 2015.

Julie Brousseau,
Directrice générale, secrétaire-trésorière

COLLECTE DE FEUILLES D'AUTOMNE

De retour
à l'automne
2015

Collecte de feuilles d'automne

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Tous les citoyens sont invités à participer à la collecte de feuilles d'automne en utilisant des sacs de papier biodégradables (les sacs de plastique seront refusés)



C'est simple et écologique!

Comment procéder?

- 1 – Procurez-vous des sacs de papier biodégradables en contactant votre municipalité.
- 2 – Une fois vos sacs bien remplis de feuilles ou de résidus de jardin, apportez-les au point de dépôt du Garage municipal, situé au 500 route 249 à Val-Joli, entre le 1^{er} octobre et le 6 novembre 2015

Ces sacs de papier biodégradables seront ensuite transportés vers le site de compostage de l'écocentre régional à Melbourne pour être transformés en compost plutôt que d'être éliminés au site d'enfouissement. Grâce à votre participation, ce sont plus de 213 tonnes de feuilles qui ont été ramassées dans l'ensemble de la MRC soit 26 414 sacs, depuis le début des collectes, à l'automne 2008.

Félicitations et merci de votre participation!

Pour plus d'information :
Municipalité de Val-Joli
819 845-7663

**Vous avez raté les collectes
du point de dépôt ?
Apportez vos sacs de feuilles à l'écocentre
du Val-Saint-François, Chemin Keenan
Melbourne Canton
819-845-2544
C'est gratuit!**



**À vos sacs, prêt,
compostez!**



OPÉRATION CITROUILLE 2015



Le Club Optimiste de Windsor s'occupe encore cette année de sécuriser les enfants qui circuleront le soir de l'Halloween. Pour ce faire, ils vous suggèrent de circuler **samedi, le 31 octobre, entre 16 h et 20 h.**

De plus, ils sont à la recherche de bénévoles.

Si vous êtes intéressés à vous impliquer, contactez : Mario St-Onge au 819 845-7116 ou Denise Gagné au 819 570-7839.

De plus la **Sûreté du Québec** vous rappelle qu'il est important de s'assurer d'être suffisamment visible car de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite. Il est recommandé de choisir un costume d'Halloween aux couleurs claires, avec des bandes réfléchissantes, et de traîner avec soi une lampe de poche.

De plus, au cours de la soirée, les enfants devraient toujours :

- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu, ni le suivre dans sa voiture
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois; Traverser les rues aux intersections seulement, et non en circulant en zig zag#
- Faire inspecter les bonbons par leurs parents avant de les consommer#

#

LOISIRS

Oyé! Oyé! C'est l'Halloween à Val-Joli le samedi 24 octobre prochain, dès 11h!

Toute la population est invitée à venir décorer une citrouille qui illuminera le Parc floral pour la période d'Halloween! En plus d'avoir la possibilité de partager un moment automnal en famille, vous aurez la possibilité de danser au son de la musique traditionnelle, de goûter à une collation spéciale et à des recettes de producteurs locaux. Des artisans exposeront et vendront aussi, au parc, leurs œuvres! Une maquilleuse sera sur place et nous offrirons aux visiteurs un bon café ou chocolat chaud!

Venez profiter de l'automne **GRATUITEMENT** avec l'équipe des Loisirs de Val-Joli!



Activité à venir

La prochaine activité de loisir prévue pour la municipalité sera le **Plaisirs d'hiver 2016** qui devrait avoir lieu du 25 au 27 janvier 2016. Suivez le Journal pour plus de détails.